

## Saint-Jean-Kerdaniel

www.saintjeankerdaniel.com

# Bulletin d'information spécial covid-19 n°2

Les informations qui figurent dans ce document sont valables à la date du 06/05/2020 et sont susceptibles d'évoluer rapidement. Nous vous tiendrons informés dans un prochain bulletin d'informations si nécessaire.

Des masques ré-utilisables seront distribués gratuitement à tous les habitants à raison d'un masque par personne (modèle adulte ou enfant de moins de 10 ans) dès que possible et probablement aux environs de la mi-mai. Vous n'avez pas de démarche à effectuer, ils vous seront apportés à domicile.

### **Services communaux**

- Le secrétariat de mairie sera de nouveau ouvert au public à partir du 11/05/2020. Des dispositions sanitaires ont été prises
- Les services techniques sont assurés normalement
- La permanence d'élu du samedi matin se fait uniquement sur rendez-vous
- L'éclairage public est temporairement suspendu
- Les locations de la salle des fêtes et du boulodrome sont suspendues

### Services communautaires

- La collecte des ordures ménagères est assurée normalement.
- Les déchetteries sont de nouveau ouvertes aux particuliers mais uniquement sur rendez-vous (toute personne sans rendez-vous se verra refuser l'accès).

Vous pouvez prendre rendez-vous :

- par téléphone du lundi au vendredi (hors jours fériés) entre 10h et 12h et entre 14h et 16h au 06-43-14-16-06
- en ligne: https://www.leffarmor.fr/dechets

#### Comité des fêtes

- Le comité a été contraint d'annuler les pardons de la Saint Guignan et la Saint Jean
- Le restaurant le Ti blazenn propose des plats à emporter sous forme de panier repas le midi. En semaine, formule entrée / plat /dessert et repas plus élaborés le weekend. La livraison est possible. Attention, réservation 24h / 48h avant au 02-96-74-23-97.
- Le camion pizza de Kerdern poursuit son activité
- Les travaux de bricolage, de jardinage, réalisés par des particuliers susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ne peuvent être effectués que :
  - les jours ouvrables : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 19h30
  - Le samedi entre 9h et 12h et de 15h à 19h et le dimanche et jour férié entre
    10h et 12h

Si vous disposez d'élastiques pour confectionner des masques, des couturières seraient ravies de les récupérer. Vous pouvez les déposer en mairie à cet effet. Merci pour elles.